



Sud

Après 16 années ...

...Mis à pied en moins de 30 minutes !!!

17h15

Un de nos camarades du Web Marketing avait un point avec le Responsable des Ressources Humaines.

Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'au lieu de faire le point sur le service, le Responsable des Ressources Humaines annonça brutalement :

« ... Pour vous, ça va durer 5 minutes, nous avons juste un courrier à vous remettre ... »

Le courrier en question annonce que l'entreprise envisage une procédure de licenciement à l'égard du salarié.

Les faits reprochés seront exposés lors d'un entretien préalable au licenciement. En attendant notre collègue subi une mise à pied conservatoire.

17h30

Le Responsable des Ressources Humaines accompagne notre collègue jusqu'à son bureau, puis exige que tout soit restitué immédiatement : PC portable, badge, mots de passes, vider le bureau.....

17h45

Notre collègue est dehors....

Le Responsable des Ressources Humaines referme la porte de l'entreprise.

Derrière cette porte fermée....

....16 années de sa vie se sont écoulées... ...16 années balayées en 30 minutes !

A cette heure les bureaux sont peu remplis, il n'aura même pas pu dire au revoir à ses collègues, qui découvriront son absence le lendemain...

Nous attendons avec impatience de connaître les faits reprochés qui justifie un comportement aussi

violent, indigne et inhumain

de la part de la Direction.